

FKS CSSP CSP

Rapport annuel 2023

Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP

FAITS ISSUS DE L'EXERCICE 2023

TABLE DES MATIÈRES

4 Cours spécialisés
4 Cours de base
15 Cours de formation complémentaire
603 participant(e)s



15'799
 Heures de travail



60
 Personnes ont travaillé activement dans les projets en cours



1243
 Commandes dans l'e-shop



Réalisation des cours sur **9** sites



9
 Proportion h/f dans le personnel du secrétariat général au 31.12.



19
 Informations aux membres



Répresentation nationale



10
 nouvelles certifications Quality Label



FAITS ISSUS DE L'EXERCICE 2023	02
RÉTROSPECTIVE	04
STRATÉGIE 2022 – 2025	06
DÉFENSE DES INTÉRÊTS	07
PROJETS	11
DOMAINE DES COURS	12
QUALITY LABEL	14
STATISTIQUE DES SAPEURS-POMPIERS	15
CHIFFRES ET FAITS	18
PERSONNEL	20

RÉTROSPECTIVE

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2023 a été marquée par des nouveautés: nouveau site Internet, nouvelles offres de cours, nouveaux règlements, nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices. Mais l'existant a également fait ses preuves. Deux collaboratrices ont ainsi fêté leurs sept ans de service au secrétariat général de la CSSP, le cours Conduite d'événements majeurs a de nouveau été organisé avec succès et le certificat Quality Label est resté très apprécié.

En revanche, les sapeurs-pompiers ont également été confrontés l'année dernière à des événements naturels difficiles qui ont frappé la Suisse. Une violente tempête a fait rage à La Chaux-de-Fonds (NE), de fortes pluies se sont abattues sur le canton de Vaud et un important incendie de forêt s'est déclaré à Bitsch (VS). Grâce à une conduite efficace et à l'engagement sans faille de chaque sapeur-pompier, ces événements imprévisibles ont pu être maîtrisés avec succès.

Nous tenons ici à exprimer notre gratitude aux instances des sapeurs-pompiers et à tous nos partenaires pour leur collaboration continue, constructive et agréable. Seul un travail commun nous permettra de faire avancer le domaine des sapeurs-pompiers en Suisse et d'apporter ainsi une contribution essentielle pour que les sapeurs-pompiers soient présents, avec nos organisations partenaires, pour protéger la population suisse lorsqu'elle en a besoin.

Nous remercions particulièrement les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat général pour leur engagement de tout cœur en faveur de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers, et donc pour le bien-être des sapeurs-pompiers.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce rapport!



Petra Prévôt
Secrétaire générale CSSP



Richard Schärer
Président CSSP



STRATÉGIE 2022 – 2025

Le déploiement de la stratégie CSSP 2022-2025, adoptée fin 2021, progresse

En 2021, le comité de la CSSP a examiné en détail la mise en œuvre de la stratégie 2018-2021, et a élaboré la nouvelle stratégie 2022-2025 dans le sens d'une évolution basée sur la stratégie précédente.

Les thèmes prioritaires suivants ont été définis pour la période de la stratégie 2022-2025

- » **Conception de l'avenir du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse**
- » **Renforcement du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse**
- » **Promotion de la transformation numérique**
- » **Gestion des thèmes et des partenaires**

Le thème prioritaire «Conception et aménagements futurs du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse» prend le relais du thème prioritaire correspondant de la période précédente de la stratégie et comprend essentiellement l'introduction et la mise en œuvre de la Conception des sapeurs-pompiers 2030.

L'objectif du thème prioritaire «Renforcement du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse» est d'encourager la collaboration entre les instances des sapeurs-pompiers et d'exploiter au mieux les synergies potentielles, sans pour autant mettre en péril l'autonomie des cantons et de la Principauté du Liechtenstein.

Le thème prioritaire «Promotion de la transformation numérique» a quant à lui pour objectif de suivre l'évolution des changements technologiques. Cela doit se faire entre autres par la mise en réseau numérique des connaissances et des données, par le développement des processus de numérisation ainsi que par la représentation et l'application des intérêts des sapeurs-pompiers dans les projets de numérisation.

Enfin, le thème prioritaire «Gestion des thèmes et des partenaires» doit permettre de poursuivre activement la gestion des thèmes et des partenaires mise en place au cours de la dernière période de la stratégie.

Au cours de l'exercice, divers projets ont été élaborés et réalisés sur le thème principal «Conception et aménagements futurs du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse», afin de garantir l'accomplissement de la mission régaliennne de la CSSP. L'un des projets consistait à déterminer l'état actuel de la mise en œuvre de la Conception



Auteure
Petra Prévôt

sapeurs-pompiers 2030 dans les cantons et la Principauté du Liechtenstein au moyen d'un questionnaire. L'évaluation de ce dernier suivra en 2024. Par ailleurs, le principe IX «Coopération avec les employeurs» a été révisé. En collaboration avec Swiss Leaders, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers a développé un certificat et des modèles de compétences correspondants afin de reconnaître les compétences de conduite des sapeurs-pompiers occupant des fonctions de milice en Suisse et de leur conférer ainsi également une valeur dans l'économie privée.

Le thème prioritaire «Renforcement du domaine des sapeurs-pompiers en Suisse» a également été poursuivi. Les instances en Suisse doivent collaborer pour pouvoir répondre à cette demande. Tous les cantons se sont donc mis d'accord pour que les assemblées plénières de la CSISP continuent d'avoir lieu deux fois par an pendant deux jours, en plus des deux séances d'une journée, ceci afin de favoriser les échanges entre les instances.

Le traitement du thème prioritaire «Promotion de la transformation numérique» a été poursuivi par le groupe de travail créé en 2022. Les besoins des membres de la CSSP ont pu être recueillis. L'étape actuelle consiste à évaluer ces besoins, établir des priorités puis définir des possibilités de mise en œuvre appropriées.

Enfin, un travail intensif a été mené sur le thème prioritaire «Gestion des thèmes et des partenaires».

Pour cela, un groupe de travail composé de membres du comité et de collaborateurs du secrétariat général a été mis en place en 2022. Des objectifs de communication concrets ont été définis après l'analyse de la situation initiale. Pour cela, les mesures et leurs voies de communication ont été déterminées en même temps. Ainsi, un nouveau profil a été créé sur la plateforme du réseau social «LinkedIn» au cours de l'exercice sous revue. La CSSP y publie en temps réel les principales nouveautés concernant le domaine des sapeurs-pompiers et entretient ainsi un contact direct avec ses abonnés. Par ailleurs, le site web de la CSSP (www.feukos.ch) a été remanié et adapté aux besoins actuels. Outre les aspects esthétiques, la fonctionnalité du site a également été optimisée. Les personnes intéressées peuvent ainsi désormais consulter les informations les plus importantes dans la rubrique «Blog».

DÉFENSE DES INTÉRÊTS



Auteure
Petra Prévôt

Dans de nombreuses affaires politiques, la CSSP coordonne les intérêts et les opinions des différentes instances des sapeurs-pompiers et les représente auprès de la Confédération, des tiers et des partenaires.

Procédure législative

En 2023, la CSSP a rédigé des modèles de prise de position dans différentes procédures de consultation à l'attention des instances et des partenaires intéressés. En outre, la CSSP a soumis trois prises de position en son propre nom. Les thèmes les plus importants étaient les suivants:

- » **Prise de position sur les aires de circulation réservées à la mobilité douce**
- » **Prise de position sur la modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)**
- » **Prise de position sur la révision partielle de la loi sur la radioprotection**

Loi sur la circulation routière

Au cours de l'exercice, la CSSP a pris position sur plusieurs amendements de la loi sur la circulation routière et élaboré des modèles de prise de position à l'attention des instances.

Le travail concernant la révision partielle de la loi sur la circulation routière, où l'article sur les chauffards selon l'art. 90 al. 3 et 4 LCR était notamment en discussion, a été couronné de succès durant l'exercice écoulé et est entré en vigueur le 31 octobre 2023. Les autorités pénales sont désormais tenues d'alléger les peines en cas d'infraction aux règles de la circulation commise par des conducteurs de véhicules des services de la police, du feu, de la santé ou des douanes lors de courses officielles urgentes ou nécessaires pour des raisons tactiques. Enfin, les tribunaux bénéficient désormais d'une plus grande marge d'appréciation des délits de chauffard, leur permettant de tenir compte des circonstances de l'infraction et d'éviter des peines d'une rigueur démesurée.

En outre, la CSSP a rédigé et déposé sa propre prise de position concernant les aires de circulation destinées à la mobilité douce. Celle-ci prévoyait notamment de créer des bases légales permettant de protéger les bandes cyclables par des éléments de construction et de pouvoir aménager des surfaces de stationnement spécifiques pour les vélos cargo et les vélos avec remorque. La CSSP s'est opposée au complément proposé à l'art. 74a, al. 1 de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR), même s'il ne résulte pas de la nouvelle réglementation proposée une obligation pour les autorités d'exécution de protéger les bandes cyclables par des éléments de construction. La mise en place d'éléments constructifs supplémentaires aux lignes jaunes ininterrompues des bandes cyclables nuit à la réactivité et

à l'efficacité des interventions d'urgence des organisations à feux bleus et met ainsi en danger la sécurité publique.

Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)

Pour l'essentiel, la modification prévoit d'améliorer la disponibilité des réseaux et services de téléphonie mobile en cas de perturbations de l'alimentation électrique. En collaboration avec l'équipe de base du groupe spécialisé Télécommunications de la Technique et informatique policières Suisse (TIP), un modèle de prise de position sur cette procédure de consultation a été élaboré à l'attention des instances. En outre, la CSSP a également pris position en son nom.

Transports des marchandises dangereuses

La CSSP émet régulièrement son avis sur les modifications prévues dans le domaine du transport de marchandises dangereuses, que ce soit par voie routière ou ferroviaire.

Domaine ABC

Au cours de cet exercice, la CSSP a pris position sur diverses modifications dans le domaine ABC, notamment sur la révision partielle de la loi sur la radioprotection.

Participation à des groupes de travail, organes et projets

Des représentants des instances des sapeurs-pompiers et du secrétariat général siègent dans différents groupes de travail, organes et projets pour y représenter les intérêts

des instances et des corps de sapeurs-pompiers. Les points les plus importants sont les suivants:

Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence se compose des conseillères et conseillers d'État responsables des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers dans les cantons. Elle coordonne et traite les questions d'ordre politique, organisationnel, technique et financier qui sont d'un intérêt général pour les affaires militaires, la protection civile et les sapeurs-pompiers à titre de mission publique des cantons et de la Principauté du Liechtenstein. La CSSP est rattachée politiquement à la CG MPS et est représentée au sein de son comité.

Commission fédérale de la prévention ABC

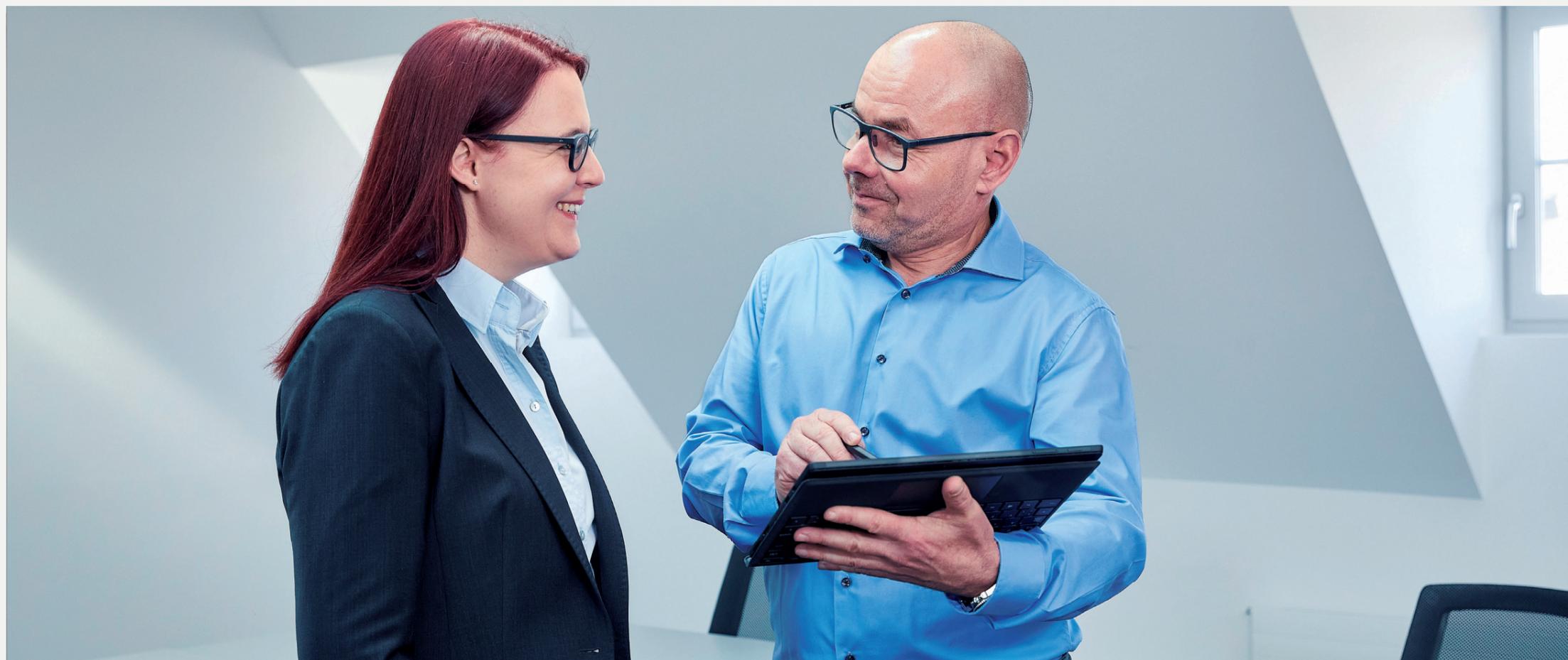
Cette commission est chargée, dans la prévention ABC, d'émettre des recommandations de manière indépendante relatives aux menaces et dangers nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques à l'intention du Conseil fédéral, des départements et des offices fédéraux suisses.

Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité

Elle est l'organe consultatif du Conseil fédéral pour toutes les questions se rapportant à la procédure d'alerte et aux télécommunications dans le domaine de la protection civile. Dans ce système, la coordination des intérêts concernés des cantons avec ceux de la Confédération constitue une mission importante. À la fin de l'année 2023, la commission a été restructurée en un organe spécialisé dans lequel siège le secrétaire général de la CG MPS.

Task Force pour la communication de sécurité

Les difficultés croissantes rencontrées dans le cadre des trois projets clés de télécommunication (Maintien de la valeur du réseau Polycor jusqu'en 2030, Système national d'échange de données sécurisé [SEDS] et Système de communication mobile sécurisé à large bande [CMS]) ont amené la cheffe du DDPS à faire appel en 2022 à un groupe de travail (une Task Force) chargé de la communication de sécurité. Les objectifs du groupe de travail consistaient entre autres à promouvoir l'échange d'informations direct et transparent et à concevoir une structure d'accompagnement permanent de ces projets. La CSSP était membre de ce groupe de travail. Les travaux ont pu être finalisés et achevés au cours de l'exercice. La Task Force pour la communication de sécurité a été transformé en un comité d'accompagnement permanent à la fin de l'année. La secrétaire générale de la CSSP siège dans ce comité de pilotage nouvellement créé. Depuis novembre 2023, le responsable de la coordination et de la politique CSSP est représenté au sein du comité de projet du réseau de données sécurisé Plus (RDS+).



Réseau national de sécurité (RNS)

Le RNS inclut tous les instruments de la politique de sécurité de la Confédération, des cantons et des communes. Ses organes (plateforme opérationnelle et politique) servent à consulter et coordonner les décisions, les moyens et mesures face aux défis communs de la politique de sécurité. La CSSP est présente dans la plateforme opérationnelle du RNS.

État des lieux ABC

Dans le cadre des prestations fournies par la Confédération et les cantons dans le domaine ABC, diverses questions restent en suspens. C'est pourquoi, la plateforme politique du Réseau national de sécurité (RNS) a chargé l'OFPP de mener un projet pour clarifier les responsabilités, les prestations et les déficits dans le domaine de la protection ABC ainsi que pour établir un descriptif des prestations de la Confédération et des cantons dans la maîtrise d'événements ABC. Le groupe de travail, dont la CSSP faisait partie, a pu clôturer sa mission en 2022. Désormais, les acteurs les plus variés prennent en charge les 16 déficits identifiés. La CSSP s'est proposée pour gérer le déficit 9 «Le personnel spécialisé en protection A, B ou C manque face aux événements majeurs». Dans ce cadre, un questionnaire a été élaboré et envoyé à différentes personnes et divers services travaillant dans les domaines A, B et C au cours de l'année de référence. L'analyse suivra en 2024.

Projet Prescriptions de protection incendie 2026 (PPI 2026)

L'Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce (AIET) a chargé l'Association des établissements cantonaux d'assurance-incendie (AEAI) de réviser les prescriptions de protection incendie suisses d'ici 2026 sur la base d'une approche axée sur le risque en visant une déréglementation, une simplification des prescriptions ainsi qu'une mise en œuvre plus uniforme. La CSSP participe à ce projet sur le plan technique et siège dans le comité de pilotage de projet.

Organisation des appels d'urgence

Pour coordonner et traiter en commun les thèmes concernant les appels d'urgence, les conférences spécialisées compétentes de trois organisations à feux bleus ont créé l'Organisation des appels d'urgence au début de 2020. L'organisation se compose d'un comité de pilotage et de deux groupes d'échange d'expériences Technique et Tactique. Les thèmes importants abordés dans l'exercice ont été: Renforcement des réseaux de téléphonie mobile en cas de pénurie d'électricité: la CSSP a envoyé à chaque canton une enquête concernant leurs concepts en matière de pénuries d'électricité et en a analysé les résultats. Modèle de référence pour les appels d'urgence: Le projet Modèle de référence, lancé en 2021 suite à plusieurs pannes

survenues chez un opérateur de télécommunication, a pu être clôturé au cours de l'exercice. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre ce modèle de référence.

Collaboration avec les partenaires

Au cours de l'exercice, la CSSP a de nouveau pratiqué un échange dynamique avec les organisations partenaires.

Instituée en 2021, la participation du secrétaire général de la CG MPS au sein du comité, de la conférence des instances (CI) et de la Conférence suisse des inspecteurs sapeurs-pompiers (CSISP) est toujours considérée comme très précieuse.

Les échanges entre l'Association des établissements cantonaux d'assurance immobilière (AECA) et la CSSP se sont intensifiés en 2023 dans divers domaines afin d'exploiter les synergies. En outre, le projet de collaboration entre la CSSP et l'AECA a été lancé et poursuivi. Un groupe de travail composé de représentants des deux organisations a ainsi été créé pour s'occuper du projet. L'objectif est d'analyser les synergies existantes et d'élaborer une proposition pour une réalisation optimale. Le projet est accompagné par un modérateur externe.

Un partenariat constructif a été mis en place avec la Fédéra-



tion suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) et l'Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels (ASSPP) dans le cadre de divers organes et plateformes communs aux niveaux stratégique, conceptuel ou opérationnel. En septembre 2023, l'ASSPP a exprimé son intention stratégique de se rattacher à la CSSP et a pris contact avec cette dernière à ce sujet. Les premiers entretiens se sont déroulés de manière positive.

De même, la collaboration avec les autres organisations à feux bleus, la police et les services de sauvetage a de nouveau été constructive et ciblée. Toutes les organisations à feux bleus continuent à se consacrer aux projets de la Confédération en matière de procédure d'alerte et de télécommunications, au système d'appels d'urgence ainsi qu'aux amendements de la loi sur la circulation routière. Il était et reste donc d'autant plus important de se concerter encore plus étroitement et de concentrer ainsi les forces.

En collaboration avec Swiss Leaders, un certificat incluant un modèle de compétences a pu être établi au cours de l'exercice, afin de reconnaître les compétences de conduite des cadres sapeurs-pompiers dans des fonctions de milice et de leur conférer ainsi également une valeur dans l'économie privée. Vous trouverez les informations à ce sujet ici: www.feukos.ch.

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a chargé les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS) de lancer le projet «Lignes directrices pour l'utilisation de drones par les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité». Le travail de ce projet a débuté durant l'exercice en collaboration avec plusieurs membres de la police, des douanes, des sapeurs-pompiers ainsi que des services de sauvetage.

La CSSP soutient publiquement le principe de milice suisse en collaboration avec la Société suisse de sécurité au travail (SSST), l'Union patronale suisse et economiesuisse.

Travail de relations publiques

La CSSP assume sa position d'interlocutrice pour les médias pour tout ce qui concerne les questions nationales relatives aux sapeurs-pompiers et elle informe plusieurs fois par an la population sur des thèmes importants en rapport avec le domaine des sapeurs-pompiers. Les points suivants ont été particulièrement importants:

Développement du système d'appels d'urgence en Suisse (communiqué de presse du 20 juin 2023)

En collaboration avec l'OFCOM, Swisscom, la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS) et l'Interassociation de sauvetage (IAS), la CSSP a développé un modèle de référence pour la transmission des appels d'urgence.

Incendies de forêt (communiqué de presse du 19 juillet 2023)

Les sapeurs-pompiers suisses sont-ils préparés à lutter contre les incendies de forêt? La CSSP a diffusé à la population, sous forme de communiqué de presse, un état des lieux de la préparation des cantons suite à l'incendie qui a ravagé les hauts de Bitsch (VS).

GE01.23 (communiqué de presse du 22 septembre 2023)

La CSSP informe sur la réalisation du cours Conduite d'un événement majeur (pour plus d'informations, voir la section «Domaine de cours»). Cette année encore, le cours a remporté un franc succès. 103 participants ont pris part à la formation d'une semaine et ont donné un feed-back positif.

PROJETS

En 2023, divers thèmes des règlements et des manuels de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ont été traités, actualisés ou remaniés. Des révisions ont été apportées au règlement Connaissances de base, au Manuel ABC et au Manuel du service du matériel. De plus, les travaux relatifs au nouveau manuel Connaissances spéciales, avec les chapitres «Modes de propulsion et sources de stockage alternatifs» et «Incendies de forêt et de végétation», ont été lancés. Ces révisions, qui nécessitent parfois un travail important, se poursuivront en 2024. Les groupes de travail sont paritaires et composés de spécialistes de toute la Suisse et donc de toutes les régions linguistiques. Au total, plus de 60 personnes ont ainsi participé à des groupes de travail de la CSSP en 2023.



Auteur
Hans Gerber



Manuel la communication et les alarmes chez les sapeurs-pompiers

Le nouveau manuel «la communication et les alarmes chez les sapeurs-pompiers» a été élaboré par la commission des transmissions de la CSSP. Il s'appuie sur l'ancien Règlement de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP relatif à la communication dans le domaine des sapeurs-pompiers, qui n'est plus en vigueur maintenant, et sur le règlement Connaissances de base actuel de la CSSP. Il complète les thèmes de la communication contenus dans le règlement Connaissances de base. Le document a été élaboré en étroite coordination avec l'OFPP et l'OFCOM. Il doit servir de source d'information à celles et ceux qui travaillent dans le domaine de la communication pour les corps de sapeurs-pompiers, notamment les instances cantonales des sapeurs-pompiers, les cadres et spécialistes des organisations de sapeurs-pompiers et les fournisseurs de moyens de communication.

Le groupe de travail comptait les membres suivants:

Theo Flacher	ASSPP e FSSP
Gilles Dupraz	LATIN
Jean-Claude Klingler	LATIN
Alois Kreienbühl	ZFIK
Hansueli von Arx	MINOWE
Marcel Weibel	OSFIK
Stefan Häusler	CSSP (jusqu'à juillet 2021)
Hans Gerber	CSSP (à partir de juillet 2021)

Le manuel est disponible comme document PDF sur le site web de la CSSP www.feukos.ch, à la rubrique Documents.



Dépliant pour la conduite d'intervention

Après la publication de la nouvelle version du règlement sur la conduite d'intervention en 2022, le populaire dépliant pour la conduite d'intervention a été adapté au règlement révisé et réédité en 2023. Le dépliant contient toutes les signatures du règlement Conduite d'intervention. Il est fabriqué dans un matériau robuste et son format est idéal pour l'emporter avec soi lors des interventions.



E-Shop et les produits de la CSSP

En 2023, les règlements et manuels nouvellement révisés ont été proposés pour la première fois non plus sous forme de classeurs à anneaux, mais sous forme de livres reliés, disponibles dans le e-shop de la CSSP. Tous les documents de la CSSP sont en outre disponibles gratuitement sur le site www.feukos.ch en format PDF à télécharger. Désormais, les graphiques des règlements et des manuels sont également disponibles sous forme de fichiers ZIP à télécharger sur le site. Cela permet de créer facilement des documents de formation individuels dans les corps de sapeurs-pompiers.

DOMAINE DES COURS

Une année de cours variée s'est achevée: le cours ABC, qui n'est organisé que tous les deux ans, et les premières de la nouvelle étape CFC avec son concept modulaire sont des événements marquants de l'année écoulée. Des instructeurs des différents cantons et de la Principauté du Liechtenstein ont consacré le nombre considérable de 876 jours aux cours de la CSSP et ont formé 603 participants..

«La procédure de sélection est terminée, maintenant commence le temps de l'apprentissage et de l'expérimentation.» C'est avec cette phrase motivante ou des mots similaires que les responsables de cours ont accueilli les futurs instructeurs sapeurs-pompiers aux cours de base à Seewen (SZ) et Couvet (NE). Cette ouverture a permis de briser la glace proverbiale afin que les participants puissent s'épanouir dans la créativité de la diversité méthodologique. Dans le cadre de quatre cours de base, 73 personnes ont été préparées à leur tâche de responsable de la formation afin que les sapeurs-pompiers dans leur canton respectif soient préparés de manière adéquate aux interventions. Pendant la semaine de cours, des leçons attrayantes sont créées, qui suscitent l'enthousiasme du public cible grâce à de nouvelles idées et à des méthodes intelligentes. Les chefs de classe et les responsables de cours de toutes les régions linguistiques ont préparé ensemble les **cours de base** 2023 dans le cadre d'un cours préparatoire de deux jours à Seewen (SZ). Certains contenus de cours ont été précisés et les contenus des leçons adaptés au sein de groupes mixtes sur le plan linguistique, cantonal et régional. Cette mixité a une fois de plus favorisé la compréhension mutuelle et l'échange.

En mai, le centre de formation de Châtillon (FR) a une nouvelle fois accueilli chaleureusement notre cours de protection respiratoire, avec un excellent soutien. En raison de la composition des participants, sept classes ont dû être formées, ce qui a exigé des solutions spéciales en

termes d'organisation des postes de travail et de logistique. Un grand bravo à l'équipe du centre qui a su relever ces défis. Les 49 participants ont ainsi pu se concentrer sur leur formation, grâce à laquelle ils ont appris à instruire le domaine thématique exigeant de la «**Protection respiratoire**» de manière correcte et sûre, mais aussi passionnante. Les chefs de classe compétents et le réseau inspirant des participants ont veillé à développer les connaissances techniques et à échanger des conseils et astuces.

«Comment préparer au mieux les futurs officiers et chefs d'intervention à leur mission?» Après la semaine de cours «**Conduite d'intervention**» à Mendrisio (TI), les 55 participants devraient pouvoir répondre à cette question. Pour des raisons d'organisation, le cours a exceptionnellement eu lieu début juillet. L'équipe logistique des sapeurs-pompiers de Mendrisio a pu faire face à la chaleur estivale tessinoise en proposant des glaces et des boissons, ce qui a permis à toutes les classes de se concentrer pleinement sur les leçons. Le placement du cours et la connaissance du terrain de la direction du cours permettent aux participants d'être à l'aise sur des objets variés, de tester leurs leçons et permettent même de réaliser deux exercices à l'échelle 1:1 avec un corps de sapeurs-pompiers tessinois. Cette collaboration directe est une plus-value pour les sapeurs-pompiers impliqués et pour la classe organisatrice. Comme tous les cours de la CSSP, le «**Cours de formation spécialisée pour instructeurs en conduite d'intervention**» est

essentiellement marqué par l'échange entre les cantons. Ici, dans la région la plus méridionale de Suisse, diverses barrières linguistiques sont également surmontées à chaque fois.

Après le succès de la première édition l'année précédente, nous avons pu organiser à nouveau le très apprécié, mais aussi très exigeant «**Cours de formation spécialisée Conduite d'événements majeurs**» à Macolin (BE). Pour répondre à la forte demande, le cours a été élargi à 103 participants. Nous avons ainsi atteint les limites de capacité du centre de cours, mais aussi de la taille des classes. Pour que les bonnes personnes puissent être formées et entraînées lors de ce cours exceptionnel, il est important de sélectionner les participants en connaissance de cause. Nous remercions toutes les organisations qui s'inscrivent de n'inscrire au cours que les personnes les plus appropriées. Les participants profitent de la collaboration des organisations partenaires de la protection de la population dans les classes, dirigées chacune par un coach spécialisé, confirmé du côté des sapeurs-pompiers, de la police et des services sanitaires, respectivement des services de sauvetage. Les réactions variées, détaillées et très positives des participants au cours ont montré une fois de plus à la direction du cours que celui-ci répondait à un grand besoin. Les suggestions, idées et souhaits de changement sont régulièrement examinés et certains sont mis en œuvre, de sorte que la qualité du cours est maintenue et peut même être améliorée.

Lorsqu'un conseiller en chimie



Auteur
Matthias Roth



enthousiaste manipule des éprouvettes et des fioles, que des panneaux de danger sont consultés à une distance sûre et que des personnes se déplacent dans des combinaisons de protection voyantes, il se peut que ce ne soit pas un accident, mais le «**Cours de formation spécialisée ABC**». La CSSP organise tous les deux ans ce cours spécialisé, qui s'adresse aux officiers et aux chefs d'intervention d'une part, et aux instructeurs d'autre part. La Compagnie Industrielle de Monthey SA (CIMO) a une fois de plus fourni le cadre adéquat sur son site et les objets environnants. 32 participants ont profité de la formation dispensée par des chefs de classe qualifiés et expérimentés. Le programme a été longuement élaboré en 2016 et 2017 par un groupe de travail de spécialistes sur la base des exigences des instances cantonales et optimisé depuis lors pour chaque édition. Les contenus sont complexes et exigeants en raison de la diversité de la matière, mais aussi de la combinaison de deux groupes cibles. Le cours est conçu pour des groupes cibles clairement définis et les participants qui correspondent à ces groupes peuvent en tirer le plus grand profit.

Rendre les cours obligatoires passionnants, de sorte que la participation soit un plaisir et génère une plus-value, c'est la tâche à laquelle s'est attelé le groupe de travail «**CFC**

Étape 4» pendant deux ans. Il en est résulté un nouveau concept de formation continue pour les instructeurs suisses de sapeurs-pompiers: La formation complémentaire modulaire, respectivement les modules CFC. Les deux premiers modules ont déjà pu être lancés et organisés avec succès l'année dernière: le module «**Compétence numérique**» (MoD) et le module «**Qualification**» (MoQ). Les premières sessions dans les trois langues (allemand, français et italien) ont été marquées par le trac, la tension et l'impatience. Les modules sont-ils bien accueillis par les instructeurs expérimentés, l'étincelle de l'enthousiasme se produit-elle et sommes-nous confrontés à une ouverture d'esprit concernant les outils numériques dans la formation? Au terme de la première année, nous pouvons faire le point sur les réactions, pour la plupart positives, et constater avec fierté que les modules sont volontiers suivis et l'obligation n'empêche pas la participation active si des thèmes appropriés sont proposés et si l'état-major du cours enseigne de manière compétente et d'égal à égal. Les participants apprécient particulièrement la possibilité d'échanges intercantonaux et peuvent apporter leur expérience d'instructeur de manière constructive dans les modules. D'autres modules sont en préparation afin d'élargir constamment le choix des thèmes des modules.

QUALITY LABEL

La Coordination suisse des sapeurs-pompiers s'efforce de garantir les normes les plus élevées dans le domaine des sapeurs-pompiers et d'assurer ainsi la sécurité de la population. Le Quality Label de la CSSP vise à garantir l'harmonisation à l'échelle fédérale ainsi que l'assurance-qualité continue des formations initiales et complémentaires des sapeurs-pompiers. Le grand nombre de certifications initiales et d'audits de recertification contribue de manière essentielle à la réalisation de ces objectifs.

Au total, 10 cours ont été certifiés ou recertifiés avec succès en 2023:

Certifications

- » Cours de formation de base SP, **Assurance immobilière de Saint-Gall**
- » Cours de formation de base pour sous-officiers, **Assurance immobilière de Saint-Gall**
- » Bases de la protection civile, lutte contre les incendies naissants, **Office fédéral de la protection de la population (OFPP)**

Recertifications

Durant cet exercice, les auditeurs de la CSSP se sont de nouveau concentrés sur le développement des contenus pertinents ainsi que sur l'infrastructure et l'organisation des formations initiales et complémentaires. Dans ce cadre, la mise en œuvre des suggestions qui ont été formulées lors des certifications initiales a fait l'objet d'une attention particulière. Les sept cours sont toujours conformes au standard de qualité de la CSSP et ont par ailleurs intégré à leurs processus didactiques les remarques qui ont été émises lors des premiers audits. C'est pourquoi le comité de certification prolonge de 5 ans la durée de validité des certificats.

- » Cours commun pour les commandants des **cantons NW et OW**
- » Cours pour machinistes TLF/TP et motopompe/MP, **Vogt AG**
- » Cours de base ISC Rue, **IFA**
- » Reponsable de la formation des sapeurs-pompiers, **FSSP**
- » Cours de base pour la protection antichute, **FSSP**
- » Cours de base pour la protection respiratoire des corps de sapeurs-pompiers d'entreprise du DDPS, **Centre spécialisé de protection incendie de l'armée/DDPS**
- » Cours d'introduction pour sapeurs-pompiers d'entreprise du DDPS, **Centre spécialisé de protection incendie de l'armée/DDPS**

La CSSP félicite chaleureusement les titulaires de ces cours pour leur première certification et/ou leur recertification!

L'intégration des suggestions d'amélioration des auditeurs CSSP et les retours très positifs des clients confirment que le Quality Label de la CSSP apporte sa contribution à l'harmonisation et l'assurance-qualité dans le système de formation en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

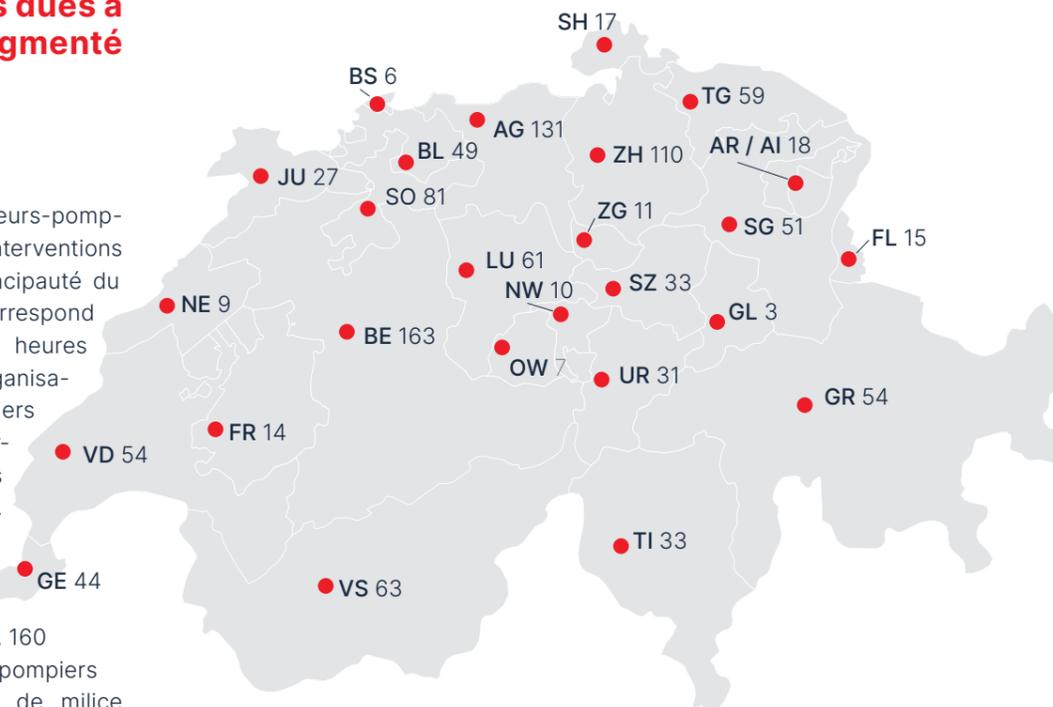


Auteure
Michelle Feller

STATISTIQUE DES SAPEURS-POMPIERS 2023

Les interventions dues à la nature ont augmenté de 71 %

En 2023, les corps de sapeurs-pompiers ont effectué 84'768 interventions en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, ce qui correspond à un total de 926'054 heures d'intervention. 1'154 organisations de sapeurs-pompiers ont participé à ces interventions (58 organisations de moins qu'en 2022). Parmi ces organisations figurent également, outre les casernes de sapeurs-pompiers locales, 160 organisations de sapeurs-pompiers d'entreprise du système de milice ainsi que 17 organisations de sapeurs-pompiers professionnels.



Effectifs en 2023

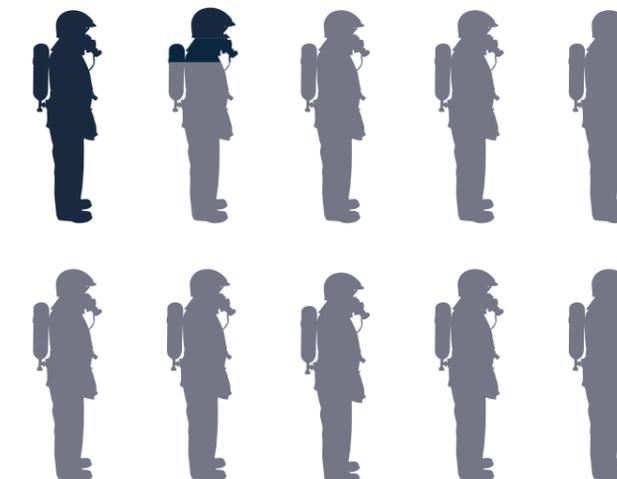
En 2023, les organisations de sapeurs-pompiers réunissaient au total 77'650 personnes. Comparé à l'année précédente, une perte de 750 personnes a été enregistrée dans les effectifs, ce qui correspond aux variations habituelles

Le nombre de femme continue à augmenter

Le nombre de femmes est passé de 8'964 en 2022 à 9'355 en 2023, ce qui convient à 1 %. Il s'agit de la plus haute valeur depuis le lancement des statistiques.

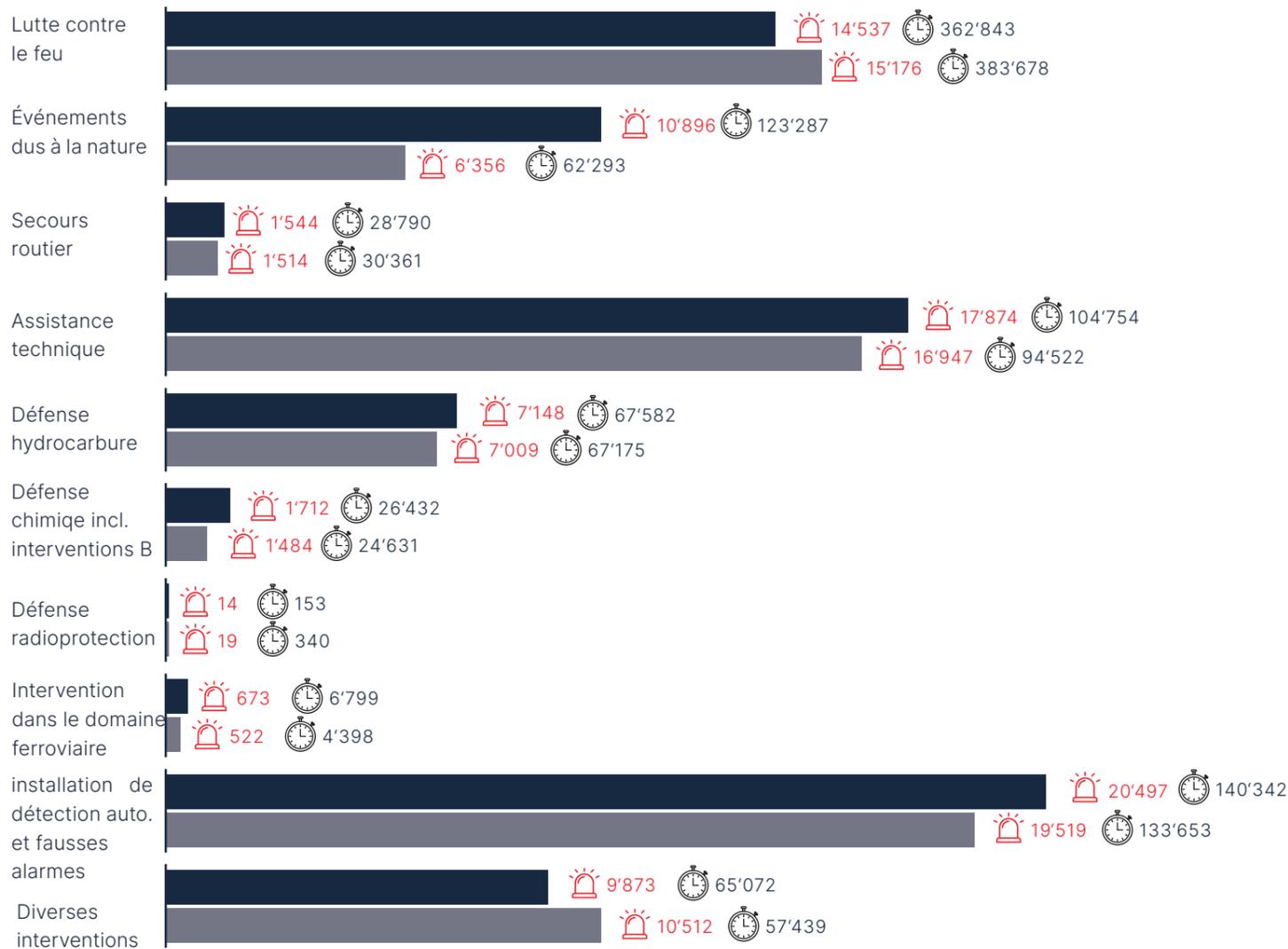
12 %

AG	10'851	OW	738
AR/AI	1'117	SG	4'068
BE	9'506	SH	1'309
BL	2'374	SO	3'626
BS	481	SZ	1'855
FR	2'908	TG	4'006
GE	1'964	TI	1'382
GL	541	UR	1'470
GR	3'894	VD	4'819
JU	948	VS	3'991
LU	5'375	ZG	1'025
NE	817	ZH	6'892
NW	1'021	FL	672



Tempêtes, précipitations et feux - 10'896 interventions dues à la nature ont été enregistrées en 2023

Avec 10'896 interventions, l'année 2023 a de nouveau atteint un record, qui ne dépasse toutefois pas le pic de 18'122 enregistré en 2021. Par rapport à l'année précédente, les interventions ont augmenté de 71 % en 2023 et les heures d'intervention de 98 % (voir diagramme). Cela est dû entre autres à la grande tempête à La Chaux-de-Fonds (NE) et à plusieurs fortes précipitations dans le canton de Vaud. Le nombre total d'interventions liées à l'alarme a donc augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente.



Nombre d'intervention heures d'intervention

- Nombre total d'intervention 2023: 84'768, heures total d'intervention 2023: 926'054
- Nombre total d'intervention 2022: 79'058, heures total d'intervention 2022: 858'490

Assurance sapeurs-pompiers

Au total, 185 cas de sinistres ont été déclarés en 2023 (2022: 179). Cela correspond à une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Les cas d'accidents ont connu la plus forte augmentation. Les cas d'assurance de biens ou d'assurance casco par contre ont diminué.



Conclusion

Chaque année, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) collecte des données auprès des instances cantonales des sapeurs-pompiers et de la principauté du Liechtenstein pour établir ses statistiques des sapeurs-pompiers. Les statistiques complètes peuvent être consultées à la page : www.feukos.ch

CHIFFRES ET FAITS



Auteure
Tamara Sigrist

Le compte annuel 2023 de la CSSP se termine sur une note très positive. Affichant un total de CHF 3'685'699 (2022: CHF 3'385'653) de recettes contre un total de CHF 3'311'417 (2022: CHF 2'991'524) de dépenses, le compte présente un excédent de recettes de CHF 374'282 (2022: CHF 394'130). Le résultat est donc supérieur de CHF 496'041 au budget, qui prévoyait un excédent de dépenses de CHF 121'759. L'excédent sera inscrit au capital propre, qui s'élevait à CHF 1'071'952 au 31.12.2023 (cf. les chiffres ci-dessous).

Compte de résultat

En CHF	2023	2022
Prestations de services	5'000	5'000
Contributions des cantons	1'870'000	1'870'000
Domaine des cours	1'372'716	1'210'639
Financement spécial des projets	180'000	150'000
Ventes de règlements	222'799	84'743
Certification CSSP QL	18'000	36'848
Autres recettes	586	240
Réductions de recettes	-91	-
Produits financiers	815	-
Recettes extraordinaires/hors période	15'875	28'182
Total des recettes	3'685'699	3'385'653
Prestations de services/traductions	89'896	71'118
Charges de personnel du secrétariat général	1'108'287	1'053'862
Charges d'exploitation du secrétariat général	483'526	482'678
Coûts du domaine des cours	860'406	784'609
Charges de personnel tiers	325'040	258'157
Dépenses pour les projets	118'179	211'427
Coûts des règlements et manuels	267'951	75'848
Coûts de certification CSSP QL	5'732	1'425
Amortissements de mobilier et d'équipements	52'400	52'400
Dépenses extraordinaires/hors période	-	-
Total des dépenses	3'311'417	2'991'524
Résultat annuel	374'282	394'130

Bilan au 31.12.

En CHF	2023	2022
Actif circulant	1'380'632	1'448'911
Valeurs immobilisées	116'800	169'200
Total des actifs	1'497'432	1'618'111
Capital externe	425'480	380'441
Capital propre	1'071'952	1'237'670
Total des passifs	1'497'432	1'618'111

Conclusion

La CSSP perçoit chaque année auprès des instances cantonales des sapeurs-pompiers et de la Principauté du Liechtenstein des contributions sur la base d'une clé de répartition définie (contribution de base de 20% et contribution de 40% chacune en fonction du nombre de sapeurs-pompiers et de la population). Le profit étant alloué au capital propre, la plage supérieure de ce dernier est dépassée en moyenne sur les trois dernières années. C'est pourquoi les instances cantonales des sapeurs-pompiers et la Principauté du Liechtenstein bénéficieront en 2024 d'un remboursement unique s'élevant à environ CHF 624'000 au total.

PERSONNEL

Changement de personnel au secrétariat général

Fin mai 2023, l'assistante de la secrétaire générale a quitté le secrétariat général après sept ans pour relever un nouveau défi. Une remplaçante a pu être trouvée en la personne de **Michelle Feller**. Elle a commencé le 1er mars 2023 en tant qu'assistante des services centraux, dans le cadre d'un remplacement de congé maternité, et a pris le poste d'assistante de la secrétaire générale à partir du 1er novembre 2023.

Par ailleurs, un nouveau poste de « Responsable de la coordination et de la politique » a été créé au sein du secrétariat général. Ce poste a été confié à **Luc Bruttin**, qui a pris ses fonctions le 1er juillet 2023. Ce poste a été créé pour soutenir la secrétaire générale dans un large éventail de responsabilités, incluant la coordination des affaires politiques de la Confédération, la représentation dans différents comités, ainsi que le traitement de thématiques variées telles que notamment l'appréciation des risques, la protection des données et l'évaluation de la mise en œuvre de la Conception « Sapeurs-pompiers 2030 ».

En fin décembre 2023, l'assistante du domaine des cours a quitté le secrétariat général afin de poursuivre une nouvelle tâche. La mise au concours du poste est prévue.

Impressum

Copyright © by
Coordination Suisse des sapeurs-pompiers CSSP

Bilder
Feuerwehr Wallis, Coordination Suisse des sapeurs-pompiers CSSP

Design et layout
Dito. designs by Ladanie

Coordination Suisse des sapeurs-pompiers CSSP
Christoffelgasse 6
3011 Berne

www.feukos.ch